

ÉLECTRIQUE

Marque	Modèle	N° Série	1ère Immatriculation	KM	SOH*
Renault	Zoé	VF1AGVYB055511737	27/05/2016	64263	85%

*SOH : ETAT DE SANTE DE LA BATTERIE (State of health)

Les actions suivantes ont été réalisées par nos techniciens en : 07-03-2025

Opérations	Quantité
REPLACEMENT DU FILTRE HABITACLE	1
GEOMETRIE	1

Les prochaines actions à réaliser sont les suivantes :

CONTRÔLE TECHNIQUE :

2027

* Se référer à la carte grise et/ou à la vignette pour le mois exact du CT

Certificat batterie

Date du diagnostic : 06/01/2025 à 14:18 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/c66ae1f8f17.pdf>



Renault Zoé 22 kWh ⁽¹⁾

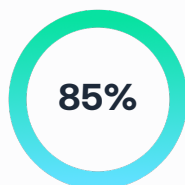
VIN : VF1AGVYB055511737

Date de mise en circulation : 27/05/2016

Kilométrage : 64 129 km

⁽¹⁾ Selon déclaration de la personne ayant réalisé le diagnostic

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽²⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽³⁾

19,81 kWh / 23,3 kWh

Nombre de reprogrammations du BMS ⁽⁴⁾

1 fois

Date de la dernière reprogrammation

03/07/2017

Numéro d'identification de la batterie (BIN)

637 868 034,00

⁽²⁾ SOH généré à partir des données propres du véhicule, tel que considéré pour la garantie du constructeur.

⁽³⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

⁽⁴⁾ Reprogrammer le BMS (Système de gestion de la batterie) permet d'améliorer les performances de la batterie. Cette opération ne peut être faite qu'un nombre restreint de fois.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : achat/location, durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 75%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽⁵⁾

☀ Été (25°C)

☁ Hiver (0°C)

📍 Usage urbain

161 - 177 km

119 - 131 km

📍 Usage autoroute

104 - 114 km

89 - 99 km

📍 Usage mixte

136 - 150 km

107 - 119 km

⁽⁵⁾ Autonomies calculées grâce au modèle de consommation Moba, sur la base des cycles WLTP.